

## EXPRESSION DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

**Avancer tous ensemble, c'est notre priorité !**

Nous entendons par-ci, par-là : « Les politiques ne se préoccupent pas de l'avis des citoyens ». Certains peut-être, mais à d'autres niveaux. Ce n'est pas notre cas, nous, les élus locaux. Nous sommes des retraités, des jeunes ou moins jeunes actifs... bref, nos préoccupations sont les mêmes que les vôtres !

Cet extrait d'un article du journal Sud Ouest résume parfaitement le rôle de l' élu local :

« L' élu local est responsable de tout, sans en avoir toujours les moyens ni le mode d'emploi. L'État lui demande toujours plus – normes, sécurité, périscolaire, salaires des employés – tout en serrant la vis des dotations. Le citoyen exige toujours plus – pour l'emploi, les associations, les équipements, les transports – mais rechigne devant l'effort fiscal et les hausses des tarifs. Travail de chien, enfin, car il n'est plus de projet qui ne soit pas remis en cause, Internet offrant plus de vélocité à la protestation qu'à la pédagogie. »

Nous ne sommes pas des politiques professionnels, nous sommes toutes et tous des Saint-Briciennes et Saint-Briciens ayant souhaité s'engager dans la gestion de notre commune au quotidien, mais aussi réparer les erreurs passées et surtout préparer l'avenir.

C'est dans ce but, pour vous informer encore mieux, être au plus près de vous, que nous avons lancé un sondage sur notre communication municipale. Il s'ensuivit une table-ronde à l'automne avec des habitants de notre ville. Elle nous a permis, comme vous avez pu le constater dans ce magazine (voir article en page 9), de vous écouter, de référencer toutes vos idées, de confirmer ou non les directions envisagées. Car votre avis est important pour nous. Nous comptons sur vous pour nous aider à vous apporter la meilleure information sur ce qui se passe dans votre ville.

Nous entendons par-ci, par-là, certains répandre le message : « Il ne se passe rien à Saint-Brice » ou « Saint-Brice est une belle endormie ». Certes, il n'y a pas de cinéma, de bowling ou de piscine olympique, mais dire que notre ville n'est pas dynamique serait faire injure à tout notre tissu associatif. Les bénévoles se démenent depuis tant d'années, en offrant leur temps personnel, pour animer des manifestations, s'occuper de nos jeunes, de nos moins jeunes, de notre culture... Nous leur en sommes tellement reconnaissants ! C'est ça aussi le dynamisme de Saint-Brice !

Nous vous souhaitons nos meilleurs vœux pour 2017, que cette année vous offre bonheur, santé et réussite dans tous vos projets.

**Groupe de la majorité municipale avec A. Lorand**

## EXPRESSION DES CONSEILLERS N'APPARTENANT PAS À LA MAJORITÉ MUNICIPALE

(Article L2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales qui limite le contenu du bulletin à la diffusion d'informations « sur les réalisations et la gestion du conseil municipal... »)

**Mais où sont M. Lorand et les élus de la majorité ?**

Dans le n°159 de décembre M. Lorand a repris son thème de prédilection : l'attaque personnelle. Cela devient obsessionnel !

Selon l'édile, pour être un élu efficace, il faut faire ses courses dans sa ville. Sauf qu'à St-Brice les élus de la majorité sont incapables de redynamiser le commerce de proximité qui se meurt. Quels marchés fréquentent-ils ? Ceux moribonds de St-Brice ?

Que dit M. Lorand de la situation, connue de tous de son adjointe aux agendas 21 & 22 qui vit à Ézanville justifiant sa domiciliation à St-Brice par le seul fait d'être propriétaire d'un box ?

Où sont nos élus de la majorité passé 18 h ? Sûrement pas aux abords du quartier de la gare où sévit une insécurité inquiétante !

Les élus de la majorité sortent-ils de chez eux pour constater que la police nationale est aux abonnés absents ? NON

Qu'ont-ils fait pour que St-Brice soit comme Domont en zone gendarmerie ? RIEN NON PLUS. L'inaction de la majorité est flagrante.

**L'avenir passera forcément par une autre politique, PLUS ambitieuse, PLUS respectueuse de l'environnement, PLUS à l'écoute des préoccupations et des besoins des St-Briciens, et surtout PLUS dynamique.**

Ce n'est pas l'opposition qui laisse faire « tout et n'importe quoi » en matière d'urbanisme, des constructions hypothèquent gravement l'équilibre de notre cadre de vie. M. Lorand se justifie par les lois et l'objectif de 25 % de logements sociaux sur la ville (lois SRU, Duflot et ALUR). Qu'il s'en prenne à son adjoint aux finances étiqueté EELV comme M<sup>me</sup> Duflot. D'autres choix sont possibles avec de la volonté, mais M. Lorand laisse faire, il perçoit ses indemnités qu'il s'est grassement augmentées depuis sa réélection en 2014 mais pour le reste « il n'est pas responsable ».

Aven. des Tilleuls, rues du Mont de Veine et de Paris, chemin de Nézan... sont impactés par des programmes immobiliers qui défigurent notre ville.

St-Brice perd son âme et son côté « ville à la campagne » à force d'INACTION.

Que cette année 2017 soit pour chacun une année fraternelle et paisible, et permette à chacun autour de vous de trouver et partager sa part de bonheur et d'espérance.

**Didier Arnal, Nicole Chalard, Marc Guyot, Anne Dufour, Michel Moha, Frédérique-Jeanne Besson (Groupe Bien vivre à Saint-Brice-sous-Forêt)**

## CARNET

### Naissances

Joseph-Alexander PARTOUCHE, le 2 octobre  
Sheyna PARTOUCHE, le 2 octobre  
Sophie LARCOMBE, le 11 octobre  
Eva EVECEN, le 13 octobre  
Timothé HEUGAS-PHILIPPO, le 17 octobre  
Logan YABAS, le 24 novembre  
**La Ville adresse ses sincères félicitations aux parents.**

### Mariages

Véronique COHEN-JONATHAN et Michaël LALOUM, le 24 novembre  
Abrar HUSSAIN et Tsion ADERA BERIHUN, le 10 décembre

**La Ville adresse ses vœux de bonheur aux jeunes mariés.**

### Décès

Pierre-Marie BOUGARD, 92 ans, le 16 octobre

**La Ville adresse ses condoléances aux familles.**

## NOTEZ-LE

### Ramassage des ordures ménagères :

- les rues bleues : jeudi
- les rues rouges : lundi et jeudi

### Ramassage des déchets recyclables : lundi

### Ramassage des déchets encombrants :

- les rues bleues : jeudi 19 janvier (3<sup>e</sup> jeudi du mois)
- les rues rouges : mercredi 18 janvier (le mercredi précédent le 3<sup>e</sup> jeudi du mois)

Merci de sortir vos déchets la veille au soir. Les bacs doivent être sortis fermés au plus tôt la veille du ramassage à 19 h et doivent être rentrés le jour même de la collecte avant 20 heures. Dans le cas contraire, les riverains s'exposent à une verbalisation.

### Collecte des sapins de Noël :

mardi 10 janvier  
Sortez votre arbre de Noël, la veille au soir ou le jour même avant 6 h.



## PERMANENCES

Votre député Jérôme Chartier assure une permanence à l'Hôtel de Ville de Domont un vendredi sur deux à partir de 17 h. Merci d'annoncer votre venue au 01 39 35 55 01.

Sa suppléante, Marcelle Cayrac, assure une permanence à l'Hôtel de Ville de Saint-Brice essentiellement sur rendez-vous au 01 34 29 42 00.

## CONSULTATIONS GRATUITES

- d'avocats sans rendez-vous en mairie de 9 h 30 à 11 h 30 : **samedis 7 janvier et 4 février**
- de notaires sans rendez-vous à la Maison des associations de 9 h à 11 h 45 : **mardi 7 février**